

[http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id\\_article=45](http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=45)



# TZR de mathématiques - Compte-rendu de l'audience

- Instances - Audiences -

Date de mise en ligne : jeudi 25 novembre 2021

---

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

---

### Ce compte-rendu fait suite à l'article [" TZR de maths : en route vers la bivalence ? "](#)

Suite à une réunion s'étant tenue en visio le 7 octobre dernier à destination des TZR de Maths provisoirement sans affectation, nous avons demandé une audience auprès de Mme la Rectrice.

Cette audience s'est tenue au rectorat avec des représentants de la FNEC-FP FO (SNFOLC et SNETAA-FO) et du SNES. Les organisations syndicales (qui avaient demandé séparément une audience) ont accepté exceptionnellement de participer à cette audience commune au vu des circonstances en précisant bien lors du CTA que cela ne devait pas créer un précédent.

*Nous nous concentrerons dans ce CR sur les interventions des délégués FO.*

Les représentants de la fédération de l'enseignement FO (FNEC-FP-FO) :

- Clément EUGENIE (Certifié Mathématiques - SNFOLC)
- Nathalie MORLAND (Certifié Physique - SNFOLC)
- Yves LAVANANT (PLP Maths/Physique - SNETAA-FO)

Ont été reçus par :

- M. PETITJEAN, intérim du Secrétaire Général d'Académie
- M. MONNY, chef de division DIRH
- M. CORTADO, IA-IPR de Mathématiques
- M. GERMAIN et M. KARIM, IA-IPR de Physique-Chimie
- M. HORNBERGER, IEN de Maths-Sciences

M. MONNY nous a présenté ce qui a été dit lors de cette réunion : **un « plan d'accompagnement à l'emploi »** organisé dans une démarche de formation et dans le contexte exceptionnel de la rentrée scolaire 2021 sur la base du volontariat.

En effet, nous sommes passés de 73 TZR sur l'académie de Dijon à 108. Cette hausse est le fruit d'une demande antérieure venant seulement d'aboutir alors que les besoins ne sont plus là.

Il nous a indiqué qu'il y avait très peu de BMP équivalents à des temps pleins disponibles, et peu de remplacements prévus dans cette discipline.

Le rectorat a donc souhaité réfléchir à un dispositif d'accompagnement pour **les TZR volontaires en leur proposant des suppléances en Physique-Chimie ou en maths/sciences dans la voie professionnelle.**

La FNEC-FP-FO a rapporté que des enseignants nous ont fait part de **leur déception et de leur mal-être suite à cette réunion.**

En effet, alors qu'ils sont lauréats d'un concours portant sur une matière qu'ils affectionnent, et qu'ils enseignent depuis parfois plusieurs années, ils ne peuvent plus exercer le métier qu'ils ont choisi.

M. MONNY nous dit que **cette pratique est déjà en vigueur**, notamment dans le cadre de remplacements en Maths/Physique en lycée professionnel. Les heures de Physique sont confiées à un PLP et le TZR n'assure que les heures de Maths.

Nous avons précisé que des TZR de mathématiques faisaient actuellement des remplacements en sciences

physiques.

Il déclare qu'un accompagnement sera proposé aux professeurs volontaires sous forme de tutorat, mise à disposition de ressources, décharge pour leur permettre de préparer leurs cours etc.

Un questionnaire a par la suite été envoyé aux enseignants ayant assisté à la réunion pour recenser les personnes intéressées ou non. Sur les 78 enseignants, 76 ont répondu, soit 97%.

Malgré les questions de la FNEC-FP-FO, le rectorat n'a pas indiqué le nombre de TZR ayant répondu favorablement mais nous avons pu comprendre que très peu de personnes avaient répondu en ce sens.

M. MONNY nous assure que cela permet de proposer aux enseignants **des conditions de travail plus épanouissantes** que de la co-animation ou du Devoirs Faits, dans des établissements parfois **plus près de chez eux** que leur établissement de rattachement.

**La FNEC-FP-FO a assimilé cette pratique à une forme de chantage.** Accepter cette affectation serait donc un choix par défaut, et non la volonté réelle de l'enseignant d'effectuer un remplacement en Sciences Physiques.

Il explique aussi que ces enseignants recevront **des points supplémentaires pour le mouvement intra-académique.**

La FNEC-FP-FO dénonce le fait d'annoncer une bonification, sans la chiffrer et alors que la circulaire n'a pas été proposée, ni discutée en groupe de travail avec les syndicats, ni publiée. Créer des bonifications pour récompenser l'acceptation d'entorses au statut **remet en cause le barème et le statut.**

La FNEC-FP-FO considère que ce type d'affectations doit résulter d'un accord entre les deux parties mais ne devrait pas donner lieu à une « récompense ».

Il évoque aussi la possibilité, à plus ou moins long terme, **de créer des postes spécifiques bivalents.**

Pour la FNEC-FP-FO, **la création de postes spécifiques bivalents constitue une atteinte au droit de mutation.** Comment garantir l'égalité entre les enseignants quand les postes spécifiques échappent à tout barème ?

Les IA-IPR expliquent réfléchir à un plan de formation et insistent sur les liens entre Physique-Chimie et Mathématiques. Une formation de **2 jours** devrait permettre aux enseignants concernés de se familiariser les démarches expérimentales mises en oeuvre en Physique-Chimie ainsi que les procédures de sécurité lors des manipulations. Ils ont également mentionné la question de l'évaluation, sans donner de précisions.

La FNEC-FP-FO remarque que rien n'a été mentionné sur les connaissances disciplinaires.

La FNEC-FP-FO est intervenue pour rappeler au rectorat qu'il aurait sans doute été plus judicieux que les TZR non affectés **soient sollicités pour du soutien ou de la remise à niveau en Mathématiques**, compte tenu des difficultés rencontrées par les élèves, pointées notamment par le rapport VILLANI TOROSSIAN de 2018.

Nous avons également rappelé que les Mathématiques ne font plus partie des disciplines enseignées en Tronc Commun suite à la réforme du lycée entamée en 2019. Ceci a engendré une baisse importante du nombre d'heures, des suppressions de postes ainsi que l'augmentation du nombre de TZR.

Le rectorat explique que la situation **risquait de se reproduire, voire de s'aggraver, dans les années à venir.** Le cas échéant, ils envisagent de solliciter l'ensemble des TZR avant les procédures d'affectation afin de savoir qui serait intéressé par un remplacement en Physique-Chimie ou en Maths/Physique.

Le traitement réservé aux TZR de Mathématiques fait donc craindre à la FNEC-FP-FO une généralisation de ce type de pratiques à l'ensemble des disciplines, ce qui est d'autant plus inquiétant dans un contexte de suppressions de postes et de multiplications des postes à Complément de Service.